

# HKS Hunziker Kalksandstein AG

Aaraustrasse 75, CH-5200 Brugg

Tél. 056 460 54 66

Fax 056 460 54 54

[www.ks-quadro.ch](http://www.ks-quadro.ch)

## Soumission et offre n°1

---

Projet :                    **Q-00**    Modèle de catalogue des prestations

---

**Conseiller KS-QUADRO E :**  
HKS Hunziker Kalksandstein AG  
Aaraustrasse 75  
5200 Brugg AG  
Tél. : 056 460 54 66  
Fax : 055 460 54 54

---

## KS-QUADRO E

---

**Montant net de l'offre**                    Fr. .... hors TVA

Les mètres pris en compte incluent une marge de 5 %.  
Les dimensions des matériaux et les cotes doivent être vérifiées par le planificateur compétent.

Nom : .....

Rue : .....

NPA, localité : .....

Téléphone : ..... Lieu, date : .....

Fax : .....

Responsable du dossier : ..... Signature : .....

## Soumission et offre n° 1

---

	Brut	Net
--	------	-----

### Récapitulatif par mission, CFC : Bâtiment

#### 1 KS-QUADRO E

211.6 Maçonnerie

#### Total

---

#### Conditions

---

Désignation		Montant de base	Révisé
Brut		.....	.....
Rabais	..... %	.....	.....
Sous-total 1		.....	.....
Escompte	..... %	.....	.....
Sous-total 2		.....	.....
TVA	8.0 %	.....	.....
Net		.....	.....

---

---

## **Autres composants et hiérarchie**

---

### **314 / 10 Maçonnerie**

- Norme SIA 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction ».
- Norme SIA 118/266 « Conditions générales pour la construction en maçonnerie ».
- Norme SIA 118/262 « Conditions générales pour la construction en béton ».
- Norme SIA 180 « Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments ».
- Norme SIA 181 « Protection contre le bruit dans le bâtiment ».
- Norme SIA 222 « Échafaudages – Prestations et fournitures ».
- Norme SIA 266 « Construction en maçonnerie ».
- Recommandation SIA V 414/10 « Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment ».

Mission : 1 CAN : 102 Conditions particulières F/04(V'10)

CFC : 211.6

## Soumission et offre n° 1

---

### 1 KS-QUADRO E 211.6 Maçonnerie

---

#### 000 Conditions générales

. Articles de réserve : les articles qui ne correspondent pas aux textes originaux du CAN ne seront introduits que dans les fenêtres de réserve prévues à cet effet et leur numéro sera précédé de la lettre R (voir « CAN Construction – Informations pour les utilisateurs », chiffre 6).

. Descriptif abrégé : seules les deux premières lignes des articles et des sous-articles fermés sont repris. Les descriptifs abrégés s'utilisent p.ex. comme documents de travail. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi (voir « CAN Construction – Informations pour les utilisateurs », chiffre 10).

#### 700 Normes et autres réglementations, exigences particulières

#### 740 Normes et réglementations d'autres associations professionnelles

#### 741 Autres normes, instructions, directives, recommandations et assimilés

.100 Les caractéristiques des matériaux de construction figurent sur les fiches techniques des fournisseurs.

.200 Les indications des fabricants de matériaux doivent être respectées lors de l'exécution des travaux.

.300 Localisation des prestations :

Les prix indiqués sont valables pour le niveau de l'entrée (accès au bâtiment) et jusqu'à trois étages au-dessus et un étage en-dessous.

.400 Autres bases :

«Taux de régie pour travaux de construction» de la Société Suisse des Entrepreneurs.

.500 Les échafaudages de travail ou de protection et les échafaudages porteurs (mais pas les échafaudages de façades) sont compris dans le prix unitaire.

.600 Remarques préliminaires d'ordre général

Des suppléments pour les couches de compensation éventuellement requises doivent être inclus dans le calcul des offres. La mise en place de la couche de compensation doit être intégrée aux prix unitaires.

.700 Les spécificités des produits silico-calcaire sélectionnés

(types de briques, formats, classes de résistance, classes de densité, etc.) doivent être reprises de la gamme régionale de produits KS.

.800 ZONE DE DÉCHARGEMENT/VOIE D'ACCÈS : Le chantier ainsi que la zone de déchargement au sein de ce dernier doivent être accessibles par une voie d'accès adaptée à la circulation de poids lourds. Les zones de déchargement doivent être préparées de façon à permettre le dépôt des paquets de briques sur une surface propre, stable et plane, p.ex. sur des palettes ou des madriers.

PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES : Les briques et le mortier, ainsi que les éléments de maçonnerie déjà mis en œuvre, p.ex. les murs, doivent être protégés de la pluie, p.ex. en les recouvrant d'un film de protection. Ces travaux doivent être intégrés aux prix unitaires.

741.800 TRAVAUX PAR GRAND FROID : En cas de gelées, le recours à du sel de déneigement chloruré ou à des produits antigel doit être évité car ceux-ci pourraient endommager la maçonnerie. L'exécution de travaux de maçonnerie en cas de gelées nécessite l'accord du donneur d'ordre et du fournisseur des matériaux. La température minimum de mise en œuvre est de +5°.

TRAITEMENT DE SURFACE DES MURS INTÉRIEURS : Si les murs intérieurs sont pourvus d'un enduit destiné à recevoir une peinture ou une tapisserie, leur surface est soumise à des contraintes normales. En cas de contrainte accrue sur la paroi brute ou sur l'enduit intérieur, une définition séparée est nécessaire.

R 749 Remarques techniques préliminaires sur la maçonnerie KS-QUADRO E

R .100 En l'absence d'indications spéciales dans les plans d'exécution ou les calculs statiques, les blocs KS-QUADRO E sont posés sans jointoiement. Les joints d'about sont réalisés sans mortier. Les blocs sont posés bout à bout.

Les joints d'about > 5 mm doivent être comblés des deux côtés à l'aide de mortier ordinaire. Si la maçonnerie doit présenter des caractéristiques de résistance à la pluie, d'isolation phonique ou d'étanchéité à l'air ou au vent, l'application d'un enduit ou crépi est nécessaire sur au moins une des faces.

R .200 INCLUS DANS LA LIVRAISON : L'offre comprend la fourniture d'un système coordonné de blocs KS-QUADRO E à poser selon un procédé à joint mince. Le système de construction comprend des formats standards (1/1) d'une longueur de 498 mm et d'une hauteur de 498 mm, ainsi que des éléments complémentaires de longueur 373 mm (3/4) et 248 mm (1/2). Le mortier à joint mince est compris dans la livraison.

R .300 ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION COMPLÉMENTAIRES : Lors de la description des murs, les éléments de construction complémentaires, tels que les linteaux de fenêtre et les briques de compensation KS-ISO, ne sont pas pris en compte. Les moyens supplémentaires requis pour l'intégration de ces éléments complémentaires (frais de matériel annexes en règle générale) sont à décrire séparément.

R .400 COUCHE DE COMPENSATION DE LA HAUTEUR : Le montage de murs débute en principe par une couche de compensation en mortier ordinaire, d'une épaisseur de 1 à 3 cm, ou en blocs de compensation posés dans du mortier ordinaire. Cette couche de compensation a pour objet d'assurer la planéité tant transversale que longitudinale du support sur lequel sera édifié le mur, et de compenser les éventuelles irrégularités de la dalle de béton. La précision de cette couche de compensation est particulièrement importante pour les travaux de maçonnerie à base de mortier en couche mince, étant donné que les niveaux supérieurs ne permettront plus de compenser d'éventuelles irrégularités. Dans les couches suivantes, le mortier des joints d'assise doit être appliqué sur toute la surface à l'aide d'une luge à mortier. La maçonnerie achevée doit présenter des joints d'assise d'une épaisseur de 2 mm. L'emploi de cales pour ajuster les briques n'est pas autorisé.

Le surplus de mortier débordant des joints doit être lissé à l'aide d'une spatule ou d'une taloche à éponge une fois qu'il a commencé à prendre.

R .500 JONCTIONS DE MURS À L'AIDE DE LA TECHNIQUE D'ABOUTAGE KS : En l'absence d'indications spéciales dans les plans d'exécution ou les calculs statiques, la technique d'aboutage doit se conformer aux directives suivantes :

Les jonctions de murs doivent être réalisées selon la technique éprouvée de l'aboutage. À cet effet, des ancrages plats en acier inoxydable doivent être intégrés aux joints de mortier avec un espacement vertical de 50 cm environ. Pour des raisons statiques et acoustiques, les joints de jonction doivent être comblés de mortier. Dans le cas de parois simples ne présentant aucune contrainte d'isolation phonique, il est recommandé de réaliser un mur de refend traversant (p.ex. cloison de séparation) et d'abouter les parois qui l'encadrent (p.ex. dossier des murs extérieurs). Les angles extérieurs du sous-sol sont maçonnés en continu.

R .600 KS-QUADRO E : La maçonnerie en KS-QUADRO E doit être réalisée de façon à aligner verticalement les gaines de câblage intégrées aux blocs. Lors du rebouchage

Mission : 1 CAN : 102 Conditions particulières F/04(V'10)

CFC : 211.6

---

R 749.600 des perçages, il convient de veiller à ne pas obstruer la couche d'étanchéité à l'air (l'enduit). Les boîtes destinées aux prises et aux interrupteurs sont par conséquent scellées avec un boudin de plâtre. Les gaines de câblage des blocs KS- QUADRO E doivent être obturées en tête de paroi, à moins que d'autres éléments de construction ne les recouvrent de façon étanche à l'air.

000 Conditions générales

Articles de réserve : les articles qui ne correspondent pas aux textes originaux du CAN ne seront introduits que dans les fenêtres de réserve prévues à cet effet et leur numéro sera précédé de la lettre R (voir « CAN Construction – Informations pour les utilisateurs », chiffre 6).

. Descriptif abrégé : seules les deux premières lignes des articles et des sous-articles fermés sont repris. Les descriptifs abrégés s'utilisent p.ex. comme documents de travail. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi (voir « CAN Construction – Informations pour les utilisateurs », chiffre 10).

.100 Descriptif abrégé : c'est le texte intégral du CAN 314F/2004 qui fait foi.

100 Maçonnerie en pierre artificielle

130 Briques silico-calcaires MK et MKD

131 Maçonnerie à simple paroi en briques silico-calcaires sans propriétés particulières.

R .900 À créer ultérieurement.

R .910 ép. 90 à 110 mm.

R .912 Panneau de construction KS-10.

Format L x l x ép.  
373 x 248 x 100 mm.  
h 1,51 à 3,00 m.

par m<sup>2</sup> .....

R 139 Maçonnerie en blocs KS-QUADRO E grand format conformément aux annexes.

Les briques sont mises en place à l'aide d'une mini-grue. Les aides à la pose sont louées à la semaine par la société HKS Hunziker Kalksandstein AG. Le système est lié au moyen d'un adhésif en couche mince compris dans le prix des blocs.

Renseignements :

HKS Hunziker Kalksandstein AG  
Aarauerstrasse 75, 5200 Brugg  
Tél. 056 460 54 66  
Fax 056 460 54 54

R .100 Maçonnerie en briques KS-QUADRO E montées avec un mortier adhésif en couche mince, maçonnerie par un seul homme sans mortier dans les joints d'about (pose bout à bout), réalisation parallèle au gros œuvre conformément aux indications de HKS Hunziker Kalksandstein AG. Les plans de pose spécifiques de l'objet, y compris la liste de matériel correspondante, sont élaborés au préalable et remis à la société chargée des travaux avant le début du chantier.

HKS Hunziker Kalksandstein AG fournit des instructions de chantier complètes avant le début des travaux. Les travaux de construction bénéficient d'un suivi de chantier qualifié. Les goujons de centrage utilisés avec le système doivent être intégrés aux prix unitaires.

À reporter .....

R 139.110	ép. 115 à 135 mm.			
R .112	h 1,51 à 3,00 m. KS-QUADRO E 115 mm	par	m <sup>2</sup>	.....
R .120	ép. 140 à 160 mm.			
R .122	h 1,51 à 3,00 m. KS-QUADRO E 150 mm	par	m <sup>2</sup>	.....
R .130	ép. 165 à 185 mm.			
R .132	h 1,51 à 3,00 m. KS-QUADRO E 175 mm	par	m <sup>2</sup>	.....
R .140	ép. 190 à 220 mm.			
R .142	h 1,51 à 3,00 m. KS-QUADRO E 200 mm	par	m <sup>2</sup>	.....
R .150	ép. 225 à 275 mm.			
R .152	h 1,51 à 3,00 m. KS-QUADRO E 240 mm	par	m <sup>2</sup>	.....
R .800	Aide à la pose pour la maçonnerie KS-QUADRO E selon HKS Hunziker Kalksandstein AG, tarif de location d'une mini-grue.			
R .801	Frais de livraison et de récupération sur site de la mini-grue.	par	pl	.....
R .802	Location mini-grue et fraise de chantier à la semaine	par	sem.	.....
200	Prestations supplémentaires et complémentaires à la maçonnerie			
220	MK et MKD, prestations supplémentaires et têtes de dalles			
221	Prestations supplémentaires pour têtes de murs, embrasures et angles sur maçonnerie MK et MKD.			
	.100 Façon de têtes de murs et embrasures.			
	.110 À angle droit.			
	.111 Pour toute épaisseur et hauteur de mur.	par	m	.....
	.200 Façon d'angles de murs obliques.			
	.201 Pour toute épaisseur et hauteur de mur.	par	m	.....
222	Prestations supplémentaires pour couronnements de maçonnerie.			
À reporter				.....



Mission : 1 CAN : 314 Maçonnerie F/04(V'10)

CFC : 211.6

222.100 Revêtement et remplissage au mortier.

.110 Horizontal.

.111 Pour toute épaisseur de maçonnerie. par m .....

.120 Oblique.

.121 Pour toute épaisseur de maçonnerie. par m .....

.300 Façon d'appuis pour seuils, pannes, poutres et assimilés.

.301 Pour toute épaisseur de maçonnerie. par St .....

.400 Scellement.

.410 De chevrons, pannes et poutres isolés, avec couche de séparation.

.411 Pour toute épaisseur de maçonnerie. par pce .....

223 Prestations supplémentaires pour exigences spéciales de traitement de la surface de la maçonnerie.

.200 Pour maçonnerie restant apparente.

.201 Pour toute épaisseur et hauteur de mur. par m<sup>2</sup> .....

260 Linteaux pleins

261 Prestation supplémentaire pour linteaux pleins, y compris majoration pour la maçonnerie superposée.

R .900 Supplément pour maçonnerie de linteaux KS pour KS-QUADRO E, avec majoration pour linteaux pleins.

R .901 | 115 mm, h 123 mm par m .....

R .902 | 150 mm, h 123 mm par m .....

R .903 | 175 mm, h 123 mm par m .....

R .904 | 200 mm, h 123 mm par m .....

R .905 | 240 mm, h 123 mm par m .....

R .910 Non porteur.

R .911 | 100 mm, h 123 mm par m .....

500 Travaux supplémentaires sur maçonnerie et maçonnerie apparente

510 Coupure de capillarité

511 Exécution d'une coupure de capillarité à la base de la maçonnerie, y compris lit de mortier.

À reporter

.....

511.201	Carton bitumé. Largeur de bande jusqu'à 250 mm.	par	m	.....
.202	Carton bitumé. Largeur de bande de 251 à 500 mm.	par	m	.....
540	Jonctions de parois			
541	Sceller au mortier des étriers de jonction des murs perpendiculaires dans les joints d'assise en cours de montage.			
.201	Supplément pour ancrages KS-QUADRO E avec bandes perforées en inox, de longueur 300 mm.	par	pce	.....
550	Couches de séparation			
551	Couches de séparation horizontales entre mur et plafond.			
.100	Sur mur non porteur.			
.110	Matériau au choix de l'entrepreneur, épaisseur 10 à 20 mm.			
.111	Mur, ép. jusqu'à 180 mm.	par	m	.....
.200	Sur mur porteur.			
R .290	Les appuis à glissement et couches de séparation horizontales entre mur et plafond à mettre en œuvre avec les murs porteurs sont mis au concours selon le CFC 211.5 – Béton armé.			
600	Couches d'isolation thermique et acoustique			
610	Sous et sur la maçonnerie			
611	Éléments d'isolation thermique			
.100	Pose dans un lit de mortier en guise de 1ère couche d'un mur porteur. Brique de compensation au RDC, brique de base faisant office de bloc isolant.			
.131	Supplément y compris brique spéciale ép. 115 mm, h 175 mm.	par	m	.....
.132	Supplément y compris brique spéciale ép. 150 mm, h 175 mm.	par	m	.....
.133	Supplément y compris brique spéciale ép. 175 mm, h 175 mm.	par	m	.....

À reporter

.....

Mission : 1 CAN : 314 Maçonnerie F/04(V'10)

CFC : 211.6

611.134 Supplément y compris brique spéciale  
ép. 200 mm, h 175 mm. par m .....

.135 Supplément y compris brique spéciale  
ép. 240 mm, h 175 mm. par m .....

---

**314 Total maçonnerie** .....

**211.6 Total maçonnerie** .....